



**La Commune de Saint-Paul recrute**  
**Pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement de JUILLET/AOÛT 2024**  
**(Emplois saisonniers)**

**DES COORDONNATEURS /COORDONNATRICES du 01 juin au 31 août 2024**

2 postes à pourvoir, 2 profils recherchés : « logistique » et « ressources humaines »

**Qualifications et expériences souhaitées :**

**Profil de poste « logistique » :**

- Missions : préparation matériel et logistique des ALSH, inventaire et répartition du matériel pédagogique, recensement, préparation et suivi des commandes de matériel, livraisons sur site (liste non exhaustive)
- Formations et expériences souhaitées : dans le secteur de l'animation ou logistique. Niveau bac

**Profil de poste « ressources humaines » :**

Missions : gestion des procédures de recrutement, constitution des équipes de saisonniers, suivi administratif des contrats (liste non exhaustive)

Formations et expériences souhaitées : dans le secteur de la gestion RH. Niveau bac+2

**Compétences transversales :**

- Maîtriser les outils bureautiques (traitement de texte, tableur),
- Sens des Relations Humaines et goût du travail en équipe,
- Rigueur et Méthodologie,
- Connaissance de l'environnement Accueil Collectif de Mineurs et maîtrise des bases de la réglementation ACM en vigueur souhaitée.

**Modalités de candidature :**

Merci d'adresser lettre de candidature, CV, un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3 daté de moins de trois mois) accompagnés de la copie des diplômes

**A Monsieur Le Maire de Saint-Paul – CS 51015 – 97864 SAINT PAUL Cédex**  
**Ou par email [alsh.drh@mairie-saintpaul.fr](mailto:alsh.drh@mairie-saintpaul.fr)**

Date limite de candidature : 10/05/2024

**La Commune de Saint-Paul recrute**  
**Pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement de JUILLET/AOÛT 2024**  
**(Emplois saisonniers)**

**DES DIRECTEURS/DIRECTRICES D'ALSH du 24 juin au 16 août 2024**

**Qualifications requises :**

Le(la) candidat(e) devra justifier de la possession de l'un des titres ou diplômes ci-après :

- B.A.F. D. (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) ou stagiaires B. A.F. D,
- BEATEP (Brevet d'État d'animateur technicien de l'éducation populaire),
- BPJEPS (Brevet Pro. de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et Sport) - option Loisirs tous Publics,
- D.E.J.E.P.S. (Diplôme d'État de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et Sport),
- ou autre diplôme admis en équivalence (liste des titres et diplômes fixée par l'arrêté du 09/02/2007).

**Compétences**

- Maîtriser les outils bureautiques (traitement de texte, tableur),  
Sens des Relations Humaines et goût du travail en équipe,  
Rigueur et Méthodologie,
- Management d'équipe,
- Compétences pédagogiques,
- Connaissances de l'enfant (besoins, capacités, ... aux différents stades de son développement)
- Maîtrise de la réglementation ACM en vigueur.

**Expérience :** souhaitée en direction d'ACM.

**Modalités de candidature :**

Merci d'adresser lettre de candidature, CV, un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3 daté de moins de trois mois) accompagnés de la copie des diplômes

**A Monsieur Le Maire de Saint-Paul – CS 51015 – 97864 SAINT PAUL Cédex**  
**Ou par email [alsh.drh@mairie-saintpaul.fr](mailto:alsh.drh@mairie-saintpaul.fr)**

Date limite de candidature : 01/06/2024

**La Commune de Saint-Paul recrute**  
**Pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement de JUILLET/AOÛT 2024**  
**(Emplois saisonniers)**

**DES DIRECTEURS – DIRECTRICES ADJOINTS.ES – embauchés du 16/07 au 14/08/2024**

**Qualifications requises**

Le (la) candidat(e) devra justifier de la possession de l'un des titres ou diplômes ci-après :

- B.A.F. D. (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur), ou stagiaires B. A.F. D
- BPJEPS (Brevet Pro. de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et Sport) - option Loisirs Tous Publics
- Ou autre diplôme admis en équivalence (liste des titres et diplômes fixée par l'arrêté du 09/02/2007).

Et de l'une des qualifications suivantes :

- PSC1 ou SST (à jour).

**DES ANIMATEURS - ANIMATRICES - embauchés du 16/07 au 14/08/2024**

**Qualifications requises**

Le (la) candidat(e) devra justifier de la possession de l'un des titres ou diplômes ci-après :

- B.A.F.A (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs) ou stagiaires BAFA,
- CAP petite enfance, Licence de STAPS, BAPAAT, CPJEPS, CQP Périscolaire
- Ou autre diplôme admis en équivalence (liste des titres et diplômes fixée par arrêté du 09/02/2007).

**Spécialisations :** afin d'assurer ses obligations en matière d'encadrement d'activités spécifiques, notamment la baignade et les activités sportives, les animateurs titulaires de qualifications requises (qualification SB, BEESAN, BPJEPS AAN et équivalent ; BPJEPS « sport », CQP ALS, BEES « sport » et équivalent) sont particulièrement recherchés. La rémunération proposée tiendra compte de la détention de ces qualifications spécialisées.

**DES ASSISTANTS.ES SANITAIRES -- embauchés du 16/07 au 14/08/2024**

**Qualifications requises**

- PSC1 ou SST (à jour)
- **Et diplôme dans le domaine du social, de la santé/prévention et/ou de l'animation/éducation.**

**A Monsieur le Maire de Saint-Paul – CS 51015 – 97864 SAINT PAUL Cédex**  
**ou par email [alsh.drh@mairie-saintpaul.fr](mailto:alsh.drh@mairie-saintpaul.fr)**

Date limite de candidature : 12/07/2024